



En ouverture le ministre Dussopt précise qu'au niveau du ministère de l'action et des comptes publics, 40% des collègues sont en présentiel, 60% à domicile dont 28% en télétravail.

Il précise que les ASA pour personnes vulnérables sont maintenues.

Il nous informe également qu'un audit par un organisme privé va être lancé sur la manière dont la reprise s'est opérée au ministère.

Pour la CGT il n'est pas envisageable de mettre en œuvre les lignes directrices ministérielles de gestion, ni de travailler à la destruction des CHS-CT, ce serait une aberration.

La crise valide nos analyses et propositions, il est criminel de continuer comme avant sur des thèmes non urgents, sur des sujets que l'on combat comme le transfert de taxes de la DGDDI à la DGFIP.

Il faut reconstruire un agenda social partagé sur le fond partant d'un bilan de la période, en termes de moyens et d'organisation.

La crise sanitaire n'est pas une parenthèse, elle est l'aboutissement de décennies d'affaiblissement des services publics, de gestion à flux tendu des moyens qui dégradent les conditions de travail et d'exercice des missions et qui interdit toute marge de manœuvre en cas de pic d'activité.

Sur les modalités des réunions institutionnelles : **la CGT Finances est favorable aux réunions à distances**, à condition qu'elles soient formelles, et à condition que ce mode de fonctionnement ne perde pas au-delà de la crise sanitaire.

Sur l'audit : pourquoi faire appel à un organisme privé, alors que nous avons des ressources internes ?

Une nouvelle fois nous sommes mis devant le fait accompli sans aucun échange (cahier des charges, objectifs...).

S'agissant des **ASA garde d'enfant, nous demandons une décision rapide** pour assouplir le dispositif ; en effet, les écoles ré-ouvrent mais n'accueillent pas les élèves normalement (périscolaire etc...).

Ainsi, des collègues à qui des jours de congés ont été volé par l'ordonnance du 15 avril vont devoir en poser pour garder leurs enfants au mois de juin !

Enfin, nous sommes intervenus auprès du ministre pour lui demander solennellement de mettre un terme définitif au **déménagement du Service Régional d'Enquête de Chambéry**.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

L'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT, conjointement avec la Fédération a adressé aux ministres Dussopt et Darmanin un courrier à ce sujet.

En effet, cette situation est contraire à toutes les règles en vigueur que ce soit en termes de consultation des instances ou de dégradation des conditions de travail et sanitaires.

La méthode utilisée va à l'encontre du « guide ministériel pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite des projets ».

Il s'agit d'une discrimination à l'égard d'un militant CGT que nous ne pouvons pas accepter.

Nous demandons donc au ministre d'intervenir auprès de la DGDDI afin de faire rapporter la décision de déménager ce service.

../. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger com_fd_03062020.pdf](#) (833.95 Ko)



[Télécharger cr_conference_telephonique_sg_fede_3juin2020_vd.pdf](#) (374.13 Ko)

Public: [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
